

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITÉ - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 266/08/2026

A LA SOCIETE ASTI INTERNATIONAL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° VPM/MDNAC/CAB/011/2026, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants, pour un montant total hors taxe dollars américains seize millions cinq cent deux mille neuf cent trente-six, vingt-deux centimes (USD 16 502 936,22) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent quinze mille cinq cent vingt, cinquante-cinq centimes (USD 115 520,55), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 24/08/2026



Directeur Administratif et Financier

[Handwritten signature]
Directeur Général

0000266